

Fin du cdd pendant congé maternité

Par **Nio**, le **18/10/2014** à **23:53**

Bonjour,

j'aurai besoin d'aide concernant un cas pratique de droit du travail. Dans les faits, une salariée a été embauchée en cdd en remplacement d'une salariée en congé maternité. Mais la salariée remplaçante part à son tour en congé maternité en novembre 2014 alors que son contrat devait se terminer en décembre 2014. Elle pense pouvoir retrouver son emploi à son retour de congé maternité.

J'ai fait des recherches et j'ai vu que lorsque le cdd prend fin pendant le congé maternité cela n'entraîne pas de conséquence particulière. On ne peut pas parler de rupture puisque le contrat prend fin à son terme prévu.

Selon moi la seule façon pour la salariée de retrouver son emploi c'est que l'employeur accepte de renouveler son contrat.

Le problème c'est qu'à part l'article sur le renouvellement, je ne trouve pas d'articles ou de jurisprudences concernant le fait que le congé maternité n'a pas d'influence sur l'échéance du contrat.

Si vous pouvez m'aider ce serait sympa. Merci d'avance.